

**Retour à l'ordre Constitutionnel: La MODELE Mali demande d'un calendrier électoral réaliste!**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 11 MAI 2023

**1343**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Pour ses efforts en faveur de la communauté**

**Yeah Samaké honoré**



**SCRUTINS RÉFÉRENDAIRES : L' AIGE prêt pour le 18 juin prochain**



**Épreuves anticipées du DEF : C'est parti pour l'EPS !**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**10** Mai  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**68**

Nouveaux cas confirmés

**00**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**704 075** Vaccinations incomplètes

**3 628 208** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 145**

**Guéris**

**32 325**

**Décès**

**743**

dont 01 fait l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.09



P.12



P.18



## / Une /



Pour ses efforts en faveur de la communauté : Yeah Samaké honoré

P.5

## / Brèves /



33ÈME RCP : Le lieutenant-colonel Mahamadou Keïta aux commandes  
Référendum : « La possibilité d'utiliser les cartes d'électeur n'est pas à écarter »

P.9

Refondation : Remise du premier rapport annuel du CINSERE-ANR au chef de l'état

P.9

Mali : Une patrouille du MSA tombe dans une embuscade meurtrière à 30km au nord de Ménaka

P.10

P.10

## / Actualité /



Contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces des filles au Mali : Le consortium ODEF-CNF et le projet VLF-Musoya sont vent debout !

P.12

Épreuves anticipées du DEF : C'est parti pour l'EPS !

P.14

Éligibilité des militaires au terme de la transition : Le colonel Assimi a définitivement tombé le masque

P.15

## / Politique /



SCRUTINS RÉFÉRENDAIRES : L'AIGE prêt pour le 18 juin prochain

P.17

Retour à l'ordre Constitutionnel : La MODELE Mali demande d'un calendrier électoral réaliste !

P.18

## / Culture & société /



Interdiction de la chicha : La chasse aux lieux clandestins se poursuit

P.20

## / International /



On évite la troisième guerre mondiale grâce à ce trait de caractère de poutine  
Selon un colonel US

P.21

États-Unis : Donald trump inculpé d'agression sexuelle

P.22

## / Sport /



Le sixième Conseil National Extraordinaire de la FMBB : La FMBB se dote d'outils de protection contre les abus sexuels

P.24

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

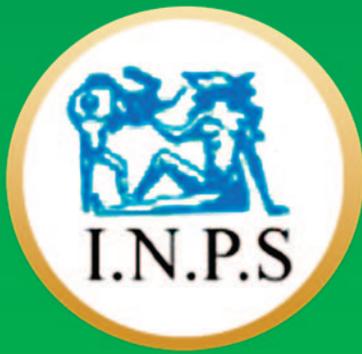
• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:** .....

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**



## Pour ses efforts en faveur de la communauté Yeah Samaké honoré

**Y**eah Samaké, le natif de Ouélessébougou et président d'honneur du PACP s'est fait remarquer à travers ses actions de développement du Mali : construction d'écoles, de forages ; offre de bourses ; don de vivres et autres biens aux personnes dans le besoin. En

reconnaissance de tous ces efforts, un citoyen, Mamadou Sogoba, est allé remettre l'emblème de la nation malienne à Yeah Samaké. Yeah Samaké, puisque c'est de lui qu'il s'agit, se fait remarquer chaque jour. Pas par des discours creux, mais par des actions concrètes.

Ses multiples efforts en faveur des populations lui ont été reconnus par un citoyen. C'est en tout cas l'information qui a été donnée par l'intéressé, l'ancien maire de Ouélessébougou. « Après avoir décidé de braver les 80 km qui relient Bamako à Ouélessébougou, le jeune

Malien du nom de Mahamadou SOGOBA est arrivé ce matin à Ouélessébougou dans les environs de 10h45 où il a remis l'emblème de la nation malienne à l'ambassadeur Yeah Samaké en guise de reconnaissance pour ses inlassables efforts de tous les jours pour une éducation de qualité et de proximité et pour ses efforts de faciliter l'accès à l'eau potable pour tous », a-t-on lu sur la page Facebook du diplomate.

Mahamadou Sogoba a expliqué les raisons de sa reconnaissance envers Yeah Samaké. Ce sont ses multiples actions sociales. « Pour le

marcheur Mahamadou Sogoba, cela a été un grand plaisir pour lui de donner son corps et son énergie en reconnaissance aux actions civiques et patriotiques que Yeah Samaké ne cesse de laisser les traces à travers le Mali en allégeant la souffrance des communautés maliennes en besoin d'infrastructures scolaires et soit d'accès à l'eau potable », indique-t-on. Le jeune Sogoba a même ajouté : « J'ai décidé de faire cette marche pour l'amour de mon pays et pour l'amour des bonnes actions du Président d'honneur du PACP qui se bat au quotidien en évaluant les besoins des com-

munautés, mobiliser les ressources en leur donnant de l'eau potable et des infrastructures dignes de ce nom à travers le pays ».

L'intéressé, selon les informations, a fait deux jours de marche avant d'être accueilli par Yeah Samaké à l'entrée de la ville de Ouélessébougou en présence de ses partenaires américains en séjour dans le cadre de l'inauguration de quelques actions réalisées sur le terrain au bénéfice des communautés maliennes.

Anguimé Ansama



## ■ Ouverture Média - OM



#OM INFO: #URGENT

Le comédien Youssouf Keita dit petit Guimba vient d'être arrêté par OCS (office central des stupéfiants) pour consommation et détention de chicha.



OM INFO : #amarabathily

APRÈS LE DÉPART DE LA MINUSMA, IL FAUT LA DISSOLUTION DU CNT QUI EST UN GRAND PROBLÈME POUR LES RÉFORMES ET PROJETS DE LOI.

AMARA Bathily Page



#OM INFO:

Nous venons d'apprendre la libération du comédien petit Guimba. Retrouvez nous dans quelques instants / Thierno Décrypte



## ■ Ibrahima Boubacar Yoro Maiga



À défaut de savoir-faire, l'esprit ne nous manque point pour critiquer.

Ce n'est pas l'âge qui change les choses mais la volonté.

Ensemble nous réussissons



## ■ Djimé Kanté



Acte 1: Nous avons dénoncé une dame qui maltraite une fillette qui serait sa servante

Acte2: Le commissariat de Yirimadjo a procédé à son interprétation et elle sera présentée au procureur ce lundi 08 mai.

Acte 3: Voyez vous même le corps de la petite

Acte 4: Notre informateur souhaiterait que vous aidiez la petite

À BÈ KAIRA ALLAH GNÈNA



## ■ Sidi Diallo De Safo



Le comédien international Guinéen Moussa Koffoe a eu un grave accident le vendredi passé,

il demande l'aide et la bénédiction de tout le monde.

Bonne guérison à lui



## ■ Sory de Motti

EDM. S A ET SES CONSOMMATEURS. UN DE-LESTAGE QUI NE DIT PAS SON NOM?



## ■ BF Tv

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de notre ami ,frère du foot Monsieur Mo-dibo kouyate dit Nèkè ancien joueur de l'équipe Nationale du Mali .(paix à son âme)



## ■ Mohamed Salia Touré



Le samedi 06 Mai 2023, s'est tenu à Segou, PELENGANA le Grand Grin. Le thème a porté sur la problématique de l'entrepreneuriat féminin. Les difficultés liées à la formation et à l'accès au crédit ont été au cœur des discussions. Des solutions endogènes ont été formulées. Merci à tous les participants et à l'équipe de Grand Grin de Segou.

#Femmes  
#Meet\_up  
#SEGOU  
#Grand\_Grin  
#La\_revolution\_citoyenne\_en\_marche



## ■ Hervé Doumbia



#Burkina : l'Union européenne solidaire du peuple burkinabè annonce une enveloppe de 133 millions d'Euros pour le financement de deux projets majeurs.



### 33ÈME RCP : Le lieutenant-colonel Mahamadou Keïta aux commandes



La cérémonie de passation entre le nouveau Commandant du Régiment des Commandos Parachutistes, le Lieutenant – Colonel Mahamadou KEÏTA et son prédécesseur, le Colonel Moustapha SANGARE s'est déroulé le mardi 9 mai 2023, à la Place d'Armes dudit Régiment à Djicoroni- Para. L'évènement a été présidé par le commandant de zone de la 3ème Région Militaire, le Colonel Boubacar Yansary SANO-GOH en présence de plusieurs chefs militaires, des anciens chefs de corps dudit Régiment et d'autres invités.

Le Commandant sortant, le Colonel Moustapha SANGARE a saisi l'occasion pour remercier la hiérarchie militaire pour lui avoir confié la responsabilité de ce prestigieux Régiment ainsi que leur accompagnement constant dans l'accomplissement des tâches qui lui ont été confiés tout au long de son commandement. Il a, par ailleurs, déclaré qu'en prenant la tête du Régiment Para, le 27 septembre 2019, il s'était fixé quatre objectifs majeurs, à savoir le renforcement et le rajeunissement de l'effectif du personnel, la visibilité, la réorganisation, la lisibilité de cycle d'engagement opérationnel du 33ème RCP et enfin de reprendre les valeurs de ce corps d'élite à travers les formations et les entraînements. Ce qui a permis de procéder à l'ouverture du Centre d'entraînement Commando Parachutiste baptisé Abdramane TRAORE dit "Djinèblen" dans le but de renforcer les capacités opérationnelles du régiment.

Le Colonel SANGARE a également exprimé ses compassions envers les compagnons d'armes tombés sur le champ d'honneur, des blessés et des portés disparus. S'adressant aux Officiers, Sous-officiers et militaires du rang du 33ème RCP, l'ancien commandant du RCP a affirmé que ce fut un honneur pour lui d'avoir travaillé avec eux dans la discipline, l'obéissance active et la disponibilité, entre autres. Cependant, il les a invités à faire de même avec son successeur pour le succès des armées au Mali.

Le nouveau Chef de corps, le lieutenant-Colonel Mahamadou KEÏTA, a remercié la hiérarchie militaire pour la confiance placée en sa modeste personne pour diriger ce Régiment afin de relever les défis. Soulignant que le commandement est une continuité. Le lieutenant-colonel KEITA promettra la continuité afin d'atteindre les objectifs fixés par le Chef d'Etat-major Général des Armées, il s'agit notamment de rehausser le niveau du 33ème RCP. Faut-il noter que la cérémonie a pris fin par un défilé militaire suivi d'un cocktail.

SCH Kadidja SOUNTOURA / FAMA

### Référendum : « La possibilité d'utiliser les cartes d'électeur n'est pas à écarter »



Depuis l'annonce de la date du référendum par le gouvernement, l'autorité indépendante de gestion des élections AIGE a fait sa première sortie ce mardi. Devant les journalistes, son président a déclaré que plus de 90 % des efforts sont fournis pour la désignation et l'installation des membres de l'AIGE à l'intérieur du pays. Il n'a pas, non plus, écarté la possibilité d'utiliser les cartes d'électeur, à défaut des cartes biométriques

L'AIGE affirme être prête en termes d'organisation structurelle du scrutin. Son Président Me Moustapha Cissé rassure que sa structure possède tous les moyens nécessaires pour réussir cette mission. Il promet de diligenter une mission dans toutes les coordinations de l'AIGE très prochainement. « L'installation des coordinations de l'AIGE, c'est un processus. Il a démarré et nous avons accompli, aujourd'hui, plus de 90% de cette étape. Donc sur ce plan, nous sommes fin prêts », assure le Président de l'organe chargé des élections. Selon lui « il reste maintenant la phase de la nomination et de l'installation, suivie bien sûr de la prestation de serment ». Et Me Cissé d'ajouter que « l'article 5 de la loi électorale dit que l'AIGE peut bénéficier à tout moment de l'appui de l'administration ».

Lire aussi : Référendum du 18 juin: Modele-Mali s'inquiète des lenteurs, l'AIGE rassure

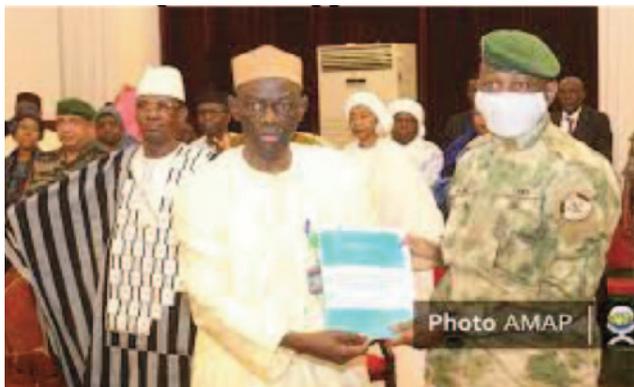
Possibilité de voter avec la carte d'électeur

Le Président de l'AIGE rappelle la poursuite de l'enrôlement et la délivrance des cartes biométriques sécurisées. Mais il n'écarte pas la possibilité d'utiliser les cartes d'électeurs en complément à celles biométriques sécurisées. « Il serait extrêmement difficile que nous puissions partir sur le nouveau découpage électoral. Nous avons environ 500 mille électeurs qui sont venus s'ajouter au fichier que nous avons pour atteindre 8 millions 500 mille électeurs », explique Me Cissé. Concernant les cartes d'identité nationales biométriques sécurisées, le président de l'AIGE affirme qu'« elles vont continuer à être éditées ». « Mais nous sommes en train d'aller vers l'utilisation des cartes d'électeurs qui seront complétées par des éléments d'identification nationale que nous connaissons », a-t-il laissé entendre.

S'agissant des dispositions sécuritaires prises pour le référendum, le président de l'AIGE trouve qu'il est très tôt d'en évoquer.

Studio Tamani

**Refondation : Remise du premier rapport annuel du CINSERE-ANR au chef de l'état**



**Le président de la transition, se le colonel Assimi Goïta, chef de l'état, a présidé, le lundi 08 mai 2023, la cérémonie de remise officielle du rapport annuel du comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des assises nationales de la refondation (CINSERE-ANR).**

C'était en présence du Premier ministre, de l'ensemble des membres du CINSERE-ANR, des membres du Gouvernement, des Présidents des institutions de la République.

Me Amadou Tioulé DIARRA, Coordinateur Général du Comité, à l'entame de ses propos, a rappelé que cette cérémonie est le témoignage de l'engagement de Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à mettre en œuvre une volonté nationale exprimée en décembre 2021, par les Maliens depuis les zones les plus reculées jusque dans la capitale à Bamako. Des milliers de personnes, femmes et hommes, jeunes et vieilles personnes, tous les ordres socioprofessionnelles, politiques et de la société civile se sont mobilisés en artisan de la paix pour faire l'inventaire des problèmes dont le pays est confronté, a indiqué le Coordinateur du Comité.

Leur ambition était d'identifier les principaux défis à relever pour la reconstruction du Mali.

Il a précisé que les participants, dans le cadre d'un bouillonnement intellectuel, ont fait parvenir au Comité 517 recommandations que le gouvernement a traduit en objectif à atteindre, assortie de cible chiffrée. Cet ensemble est susceptible de faire l'objet de suivi-évaluation dans un cadre stratégique de la refondation.

Me Tioulé DIARRA a laissé entendre que sur la base des objectifs, 05 axes sont énoncés pour mettre en œuvre les 517 recommandations ou actions en 03 catégories, 55 actions prioritaires, 153 actions prioritaires complémentaires et 309 actions non prioritaires pour la période de la Transition. Le coordinateur du CINSERE-ANR a expliqué que le présent rapport fait l'état de la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation pendant la période du 1er janvier 2022 au 31 mars 2023. Selon ses précisions, en termes de bilan, sur les 55 actions prioritaires, 12 sont totalement réalisés soit 21,82 % ; 34 sont en cours de réalisation, soit 61,82 %. Les actions prioritaires dont la mise en œuvre n'a pas encore commencé sont au nombre de 09 et représentent 16,36 % des actions prioritaires de la transition.

Selon le Chef de l'État, « les recommandations des Assises Nationales

**Mali : Une patrouille du MSA tombe dans une embuscade meurtrière à 30km au nord de Ménaka**



Note d'information de la plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'alger : Une patrouille du Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA), mouvement membre de la Plateforme des Mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, conduite par l'officier Abdoussalam Ag Seydoumou, est tombée dans une embuscade tendue par des combattants de Daesh ce 9 Mai 2023 dans la zone d'Intadeyni (30km au nord de Ménaka). Après un violent combat le MSA a perdu deux combattants dont l'officier Abdoussalam et un de ses compagnons Aboubacrine AG TALGHASTE. Deux véhicules ont été brûlés dans l'accrochage.

La riposte de l'unité de la plateforme a permis de sauver la vie à 6 autres combattants qui ont été retrouvés vivants près du lieu de l'embuscade. Une unité de renfort de la Plateforme s'est rendue sur le lieu de l'embuscade pour porter secours aux survivants.

Daesh essaie de bloquer les axes menant à la ville de Ménaka avec comme objectif de contrôler tous les mouvements dans la zone. Par cette stratégie cette nébuleuse souhaite mettre la pression sur les populations afin de les pousser à collaborer et ainsi isoler les acteurs sécuritaires de la zone. La Plateforme présente ses condoléances aux familles des disparus et prie pour le repos de leurs âmes.

La Plateforme appelle le gouvernement du Mali, les mouvements signataires ainsi que tous les acteurs du processus de paix à tout mettre en œuvre pour protéger les populations meurtries victime d'une barbarie inouïe.

Ménaka, 10 Mai 2023

Pour la Plateforme. La Cellule de Communication

de la Refondation ont servi de référence pour l'élaboration par le gouvernement du cadre stratégique de la refondation de l'État pour conférer à la voix du peuple un caractère sacré dont le respect conditionne en permanence le renforcement des liens de confiance entre les autorités et la population ».

Le Président GOÏTA a rappelé que la mise en place du Comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la refondation répond à un impératif de transparence qui doit désormais caractériser la gestion des affaires publiques. Il a également adressé ses encouragements aux membres du CINSERE-ANR pour le travail remarquable accompli.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quelles sont les relations de collaboration entre l'OCLEI et les autres structures ?

**Le décret n°2015-0719/P-RM du 9 novembre 2015 portant organisation et modalités de fonctionnement de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, en son chapitre IV, articles 25, 26, 27, 28, 29 et 30, définit les relations de l'OCLEI avec les structures de contrôle et autres acteurs.**

**Article 25 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite reçoit, à sa demande, tous les rapports d'activités et d'audits des structures de contrôle et de supervision, et toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les officiers de police judiciaire, nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

**Article 26 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut également demander aux administrations, institutions et organismes publics ou privés ou à toute personne physique ou morale de lui communiquer tout document ou information qu'il juge utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

**Article 27 :** Les autres structures saisies sont tenues de déférer à toutes les injonctions ou instructions émanant de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite dans le cadre de

la prévention et de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 28 :** Tout refus délibéré de communiquer ou de mettre à disposition les éléments d'informations ou les documents requis constitue une infraction d'entrave à la justice.

**Article 29 :** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite peut demander aux structures de contrôle, de détection ou de répression, des audits ou enquêtes dans leurs secteurs d'activités.

**Article 30 :** Il peut procéder ou faire procéder, auprès de toutes personnes ou structures, publiques ou privées, à des opérations d'investigations pour les faits susceptibles de constituer un acte d'enrichissement illicite.

# Contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces des filles au Mali : Le consortium ODEF-CNF et le projet VLF-Musoya sont vent debout !



**A** l'initiative du Consortium ODEF-CNF (Observatoire des droits des Femmes et des Enfants (ODEF)-Coalition Nationale des Femmes (CNF)) et financé par le Projet VLF-Musoya, une causerie-débat avec des tournées théâtrales sur les mutilations génitales et les mariages précoces au Mali a été organisée ce mardi 9 mai 2023 dans la case du Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant (CNDIFE). C'était l'occasion pour les organisateurs de plaider pour l'abandon des mutilations génitales féminines et les mariages précoces des filles au Mali.

Au Mali, les défenseurs des droits des femmes sont vent debout contre les mutilations génitales et les mariages précoces des filles. Selon ces organisations, les mutilations génitales féminines (MGF) et les mariages pré-

coces des filles constituent des fléaux préoccupants au Mali. Comme causes, les organisations concernées déplorent, entre autres : la faible implication du corps médical dans les stratégies d'informations, l'insuffisance de communication sur les dispositions juridiques contenues dans les textes nationaux qui sont violés par ces pratiques, l'absence de synergie entre les acteurs des initiatives de sensibilisation, de formation et de dissuasion contre les MGF et les mariages précoces.

Contre ces fléaux, déjà, un atelier a été organisé dans ce sens. Ce sont environ 150 personnes qui ont pris part à cette session, dont des représentants des OSC féminines, les lycéennes, les leaders d'opinion, les communicateurs traditionnels et les jeunes. Son objectif principal est d'organiser des campagnes de sensibilisation et de plaider sur

les dangers de la pratique des mutilations génitales féminines et des mariages précoces des filles au Mali. Ses objectifs spécifiques sont, entre autres : organiser des activités d'éducation et de sensibilisation à travers des prestations des troupes théâtrales ; recueillir les opinions du public sur les propositions de solution en vue de l'abandon des pratiques de l'excision et du mariage précoce ; informer et sensibiliser les lycéens sur les conséquences de la pratique de l'excision et du mariage précoce ; amplifier la voix du public à travers l'adoption de bonnes stratégies pour mettre fin aux pratiques de l'excision et du mariage précoce.

Les résultats attendus sont multiples. Ils comprennent notamment : l'information et la sensibilisation du public sur les dangers des mutilations génitales féminines et les ma-



riages précoces des filles au Mali ; l'organisation d'activités d'éducation et de sensibilisation à travers des prestations des troupes théâtrales ; la collecte des opinions du public sur les propositions de solution en vue de l'abandon des pratiques de l'excision et du mariage précoce ; l'information et la sensibilisation des lycéennes et lycéens sur les

conséquences de la pratique de l'excision et du mariage précoce ; l'amplification de la voix du public à travers l'adoption de bonnes stratégies pour mettre fin aux pratiques de l'excision et du mariage précoce. Il faut préciser que ledit projet intitulé : « Sensibilisation contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces des filles

au Mali » a été initié par le Consortium ODEF-CNF (Observatoire des droits des Femmes et des Enfants (ODEF)-Coalition Nationale des Femmes (CNF)) et financé par le Projet VLF-Musoya dans le cadre de l'Extrant 1132 destiné à soutenir la mise en œuvre d'initiatives conjointes par les OLDDF/F. Il vise à apporter une contribution à la lutte contre les mutilations génitales féminines et les mariages précoces au Mali. Précisons que le Consortium ODEF-CNF et le Centre Sira Haidara pour la Solidarité la Paix et la Justice (CSH-SPJ) ont décidé de se mettre ensemble pour réaliser la présente campagne de plaidoyer et de sensibilisation contre les MGF et les mariages précoces, deux phénomènes constituant des violations graves des droits des femmes et des filles qu'elles ont toujours dénoncées. Quant à Voix et Leadership des Femmes au Mali (VLF-Musoya), il est un projet mis en œuvre par le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI) et la Société de Coopération pour le développement International (SOCODEVI) sur un financement du gouvernement canadien, par l'entremise d'Affaires Mondiales Canada.

Anguimé Ansama



# Épreuves anticipées du DEF : C'est parti pour l'EPS !



**L**e ministre de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a procédé le mardi 9 mai 2023 au lancement officiel des épreuves anticipées du diplôme d'études fondamentales (EPS) sur le terrain du centre Olympia à Banankabougou en Commune VI du district de Bamako. Outre la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, la cérémonie a enregistré la présence de toute la crème de l'éducation nationale, des autorités communales et traditionnelles.

Dans cette circonscription de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, les candidats, au nombre de 35 503 dont 18 419 filles, passeront les épreuves dans trois disciplines, à savoir le lancer du poids, la course de vitesse et le saut en longueur. Ces candidats sont répartis entre 9 sites : le terrain de sport municipal de la Commune VI à Sogoniko pour le CAP de Sogoniko, le terrain de sport municipal de la Commune VI à Niamakoro pour le CAP de Faladié, le terrain de sport municipal du Centre "Olympa" de la Commune VI pour le CAP de Banankabougou, le terrain de sport de la Base Aérienne de Sénou pour le CAP de Sénou, le terrain de sport municipal de la Commune V pour le CAP de Torokorobougou,

les terrains de sport des Groupes scolaires de Kalaban coura et Kalaban coura ACI pour le CAP de Kalaban Coura, les terrains de sport de l'Ecole fondamentale de Sabalibougou J et l'Institut Sacré Cœur pour le CAP de Bacodjicoroni. Les épreuves se poursuivront jusqu'au 18 mai 2023, sur toute l'étendue du territoire national.

Le coordonnateur des chefs de quartier, Seydou Sangaré, a souhaité la bienvenue à tous ceux qui ont effectué le déplacement pour prendre part à cette cérémonie. Il en a profité pour saluer le ministre de l'éducation nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, qui depuis sa nomination à ce poste ne cesse de poser des nobles actions pour l'amélioration de la qualité de l'éducation dans notre pays.

Habillée en tenue de sport pour la circonstance, la cheffe du département de l'Éducation Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane, a officiellement donné le coup d'envoi des épreuves anticipées du diplôme d'études fondamentales (EPS) à travers la course de vitesse. Ces épreuves, dit-elle, se poursuivront jusqu'au 18 mai 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Le geste de la journée qui fera date est l'essai de lancer de poids fait par le ministre de l'éducation nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane. Avant la fin de la cé-

réémonie consacrant le lancement officiel, elle a accordé une interview à la presse au cours de laquelle elle a laissé entrevoir que l'éducation physique et sportive joue un rôle prépondérant dans le système éducatif malien. Saisissant l'occasion, elle a remercié la Directrice de l'Académie d'Enseignement de Bamako rive droite, Mme Koné Dédéou Mahamane Traoré, pour cette imposante organisation.

Le ministre de l'Éducation Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, a déclaré que cet événement était placé sous le signe du renouveau malien et qu'il s'agissait d'une des priorités de l'action gouvernementale. Les épreuves anticipées sont également des épreuves qui comptent dans les examens. L'occasion était bonne pour elle de transmettre le message d'encouragement et de félicitation du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, du Premier ministre Docteur Choguel Kokalla Maïga et de l'ensemble de son gouvernement aux élèves, à quelques encablures des examens de fin d'année. Ce volet sportif dans les programmes scolaires joue un rôle essentiel dans l'éducation des jeunes scolaires. Elle a indiqué que le sport étant un facteur intégrateur qui rapproche les uns des autres. Sous l'impulsion du Président de la Transition, il faut que les choses changent et il faut changer les anciennes habitudes. Il faut aussi que les chefs de département soient impliqués jusqu'au plus haut niveau pour que l'éducation nationale, tout le système éducatif malien, puisse enfin retrouver un avenir radieux. « C'est aussi un soutien aux enfants qui vont compétir. Qui fait du sport se prépare mentalement aux épreuves écrites qui seront faites bientôt. Il faut que les enfants comprennent que les épreuves sportives sont aussi importantes que les autres disciplines. Elle a exhorté tous les acteurs et partenaires de l'école pour qu'il soit acté qu'il faut redorer le blason de l'école pour qu'elle soit ce qu'elle était avant. Tout est important à l'école. Nous assurons, au niveau de l'éducation nationale, l'éducation civique et citoyenne à travers les épreuves sportives », a-t-elle conclu, avant de souligner que le nouveau Mali dont on parle commence d'abord par l'éducation qui est un premier pilier du développement d'une nation.

■ Ibrahim Sanogo

# Éligibilité des militaires au terme de la transition : Le colonel Assimi a définitivement tombé le masque

**A**u moment où se dessine le chronogramme de retour à l'ordre constitutionnel normal au Mali, c'est un véritable pavé que la société civile a jeté dans la mare, alors que toute l'attention des acteurs était portée sur les divergences entre le gouvernement et le conseil national de transition (CNT) concernant la nouvelle loi électorale adoptée le 17 juin 2022 par l'organe législatif de transition et qui a été promulguée dans le journal officiel par le chef de l'état, le 24 juin 2022.

Il s'agit de l'éligibilité des militaires au terme de la transition en cours à Bamako. Une nouvelle disposition chargée de poudre à canon, qui risque de mettre le feu aux poudres, si l'on n'y prend garde, étant entendu qu'au départ, il n'était pas question que les dirigeants de la transition puissent prétendre à un quelconque poste électif au terme de leur intérim. De fait, la Charte de la transition interdit clairement au président de se présenter aux prochaines élections censées signer la fin de sa mission.

## Assimi est-il en train de creuser la tombe du Mali ?

Mais la subtilité est qu'aux termes de la nouvelle loi, la possibilité est offerte aux militaires membres des organes dirigeants de la transition, de se présenter à condition de rendre leur démission quatre mois avant la tenue des élections. Le fait est que cette nouvelle disposition serait sans doute passée inaperçue dans l'océan des amendements que la loi électorale a subis, n'eût été la vigilance de la Mission d'observation des élections au Mali (Modèle Mali), composée d'experts de la société civile, qui a relevé la supercherie dans son dernier rapport. On voit donc venir Assimi Goïta. Et l'on peut même se demander si ce n'est pas à dessein que le débat était focalisé sur les autres points de divergences entre l'Exécutif et l'organe législatif, à l'effet de faire passer insidieusement la pilule. Toujours est-il que le scénario qui se dessine, et l'on en se-

rait pas étonné, est de voir le locataire du palais de Koulouba larguer les amarres de la transition à quelques encablures de la prochaine présidentielle, pour se porter candidat. D'autant que dans la version révisée de la charte, le terrain a été balisé de sorte qu'en cas de vacance de la présidence de la transition « pour quelque cause que ce soit », le président du CNT, qui n'est personne d'autre que son frère d'armes, le colonel Malick Diaw, puisse le remplacer. Si ce n'est pas une façon d'assurer ses arrières pour mieux franchir le cap à la conquête du fauteuil présidentiel dans une volonté de légitimation de son pouvoir par les urnes, cela y ressemble fort. Mais le pari paraît risqué. Et pour Assimi Goïta, et pour le Mali.

En attendant, le moins que l'on puisse dire, c'est que le colonel Assimi Goïta a définitivement tombé le masque. Mais en donnant l'impression de jouer le jeu pour finalement montrer un tel visage de malignité, Assimi Goïta ne rend pas service au Mali. Car, au-delà de la mauvaise foi et de la volonté manifeste de conserver le pouvoir, c'est une loi très explosive qui expose le pays à d'énormes risques de déflagrations internes.

## Assimi Goïta gagnerait à marcher sur les pas du général Amadou Toumani Touré (ATT) ou encore du colonel Salou Djibo

Et la classe politique et la société civile ne devraient pas tarder à tirer les longs couteaux. D'autant qu'en dehors de cet amendement, des voix s'étaient élevées au sein de la classe politique, notamment le M5-RFP, pour « suggérer au président de la transition de ne pas promulguer la loi amendée par le CNT », arguant du fait que la presque centaine d'amendements apportés par le CNT « dénaturent profondément » le texte initial. C'est dire si la nouvelle loi est loin de faire l'unanimité, et comporte en elle-même les germes d'une crise pré et post-électorale d'envergure. Mais,

si à la crise sécuritaire déjà très préoccupante, devait s'ajouter une crise politique qui pourrait davantage exacerber les tensions sociopolitiques, on se demande si Assimi Goïta ne creuserait pas la tombe du Mali, de par la promulgation d'une telle loi. Car, non seulement ça risque de cailler au propre comme au figuré à l'interne avec tous les risques de voir fuir les partenaires, mais cela pourrait ne pas arranger non plus les rapports du pays avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui est toujours en attente de signaux positifs pour lever ses sanctions. Le Mali n'a pas besoin de ça. Dans le contexte actuel qui est le sien, il a plutôt besoin d'aller à des élections dans la sérénité, avec l'accompagnement de la communauté internationale pour l'aider à sortir de la mauvaise passe qu'il traverse. C'est le seul combat qui vaille pour les dirigeants de la transition. C'est pourquoi, s'il veut entrer dans l'histoire par la grande porte et c'est tout le mal qu'on lui souhaite, Assimi Goïta gagnerait à marcher sur les pas d'aînés comme le général malien Amadou Toumani Touré (ATT) ou encore le colonel nigérien Salou Djibo. Deux officiers supérieurs restés célèbres dans l'histoire pour avoir su rétablir la démocratie dans leurs pays respectifs au terme des transitions qu'ils ont menées à la suite de coups d'État. Toute chose qui ne l'empêche en rien de revenir plus tard sur la scène politique. Mais s'il choisit le scénario à la Gueï, ce général ivoirien « venu balayer » le palais présidentiel pour mieux s'y installer, l'histoire pourrait se charger de lui rappeler que les mêmes contorsions politiques conduisent toujours aux mêmes résultats désastreux. Ce serait bien dommage.

Diallo

Source : Le Nouveau Réveil



Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# SCRUTINS RÉFÉRENDAIRES : L'AIGE prêt pour le 18 juin prochain



L'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (A.I.G.E) a tenu à son siège, le mardi 09 Mai 2023, son premier point de presse. Ce premier contact avec les professionnels des médias avait pour but principal d'informer l'opinion nationale et internationale sur les préparatifs du scrutin référendaire prévu pour le 18 juin prochain.

« Nous sommes prêts pour la tenue des scrutins », a affirmé haut et fort le président de l'AIGE, Me. Moustapha Cissé, devant la presse nationale et internationale. En effet, depuis sa mise en place en octobre 2022, l'organe chargé de la gestion des élections n'avait organisé de rencontre de ce genre avec la presse.

À 39 jours des scrutins, l'AIGE a jugé opportun d'informer les Maliens des actions qu'elle mène pour la bonne organisation des référendums. Raison pour laquelle, les membres n'ont pas raté l'occasion pour faire comprendre que l'institution s'inscrit dans le respect des délais déclinés à son installation.

Dans son intervention, le président Me. Moustapha Cissé a rassuré que son association ne manquera point de disponibilité pour aller au

référendum. D'autant plus que tous les moyens matériels et financiers sont à leur disposition.

Parlant du fichier électoral, Me. Cissé dira que les travaux sont déjà en cours. Et qu'environ

8.500.000 électeurs sont enregistrés à ce jour. S'agissant des cartes nationales d'identité biométrique, qui vont servir de cartes d'électeurs, d'autres mesures seront prises pour que tous les Maliens inscrits sur la liste électorale aient une carte avant la date du scrutin. Cela, pour permettre à chaque électeur de voter librement.

Le président de l'AIGE l'a assuré, la dynamique pour les scrutins référendaires est enclenchée de façon responsable. Car, des actions concrètes ont été posées et continuent d'être posées pour l'accomplissement de toute action en lien avec le processus électoral. Dans la même lignée, il a exhorté les partis politiques, la société civile ainsi que tous les citoyens à occuper leur place et à jouer pleinement leur rôle pour la réussite du scrutin référendaire.

Le référendum en question sonnera le top départ de toutes les élections que les autorités de la transition se sont engagées à tenir avant de passer la main aux nouvelles autorités démocratiques. Le collège de l'AIGE, dirigé par le Bâtonnier, Me Moustapha Cissé, est chargé de l'organisation et de la gestion des dites échéances.

Cette conférence de presse a permis à l'AIGE de donner toutes les explications et toutes les informations nécessaires au bon déroulement de toutes les élections dont elle a la charge.

Siguéta Salimata DEMBELE



## Retour à l'ordre Constitutionnel : La MODELE Mali demande d'un calendrier électoral réaliste !



La Mission d'observation des élections au Mali (MODELE Mali) a publié son rapport pour la période du 1er au 30 avril 2023 lors d'une conférence de presse animée par le Dr Ibrahim Sangho. Le rapport indique que la MODELE Mali a déployé 75 observateurs/observatrices à long terme pour suivre les étapes préparatoires du Référendum constitutionnel, dont la nouvelle date a été fixée au 18 juin 2023 par le Conseil des Ministres réuni en session extraordinaire le vendredi 05 mai 2023, suite au report du scrutin prévu le 19 mars 2023. Le rapport est structuré autour d'une synthèse générale, de remarques spécifiques et de recommandations.

Du 1er au 30 avril 2023, les observateurs ont suivi les activités ayant un impact sur le pro-

cessus électoral, notamment la mise en place des coordinations de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE), la mise à jour des données pour les cartes nationales d'identité biométrique sécurisée et les réactions autour du projet de constitution.

Le contexte est marqué par les consultations entre les parties prenantes pour l'installation des membres des coordinations de l'AIGE au niveau des régions, cercles et communes ainsi que des ambassades et consulats, le processus de mise à jour et de distribution des cartes nationales d'identité biométrique sécurisée et les discussions autour du projet de Constitution.

Le Dr Ibrahim Sangho a souligné que les dé-membrements de l'AIGE n'ont pas encore été

installés sur l'ensemble du territoire national. Dans toutes les localités, l'administration a donné les explications nécessaires aux partis politiques et à la société civile en leur demandant surtout de travailler à la recherche du consensus pour la désignation de leurs représentants. Des désignations de membres de l'AIGE ont eu lieu par endroits et dans d'autres le processus est en cours. Les travaux de validation des données pour l'obtention des cartes nationales d'identité biométrique sécurisée sont en cours. Cependant, les demandeurs ont des difficultés pour accéder aux services en raison du nombre réduit des lieux d'enrôlement et de l'insuffisance d'agents pour prendre suffisamment en charge les demandes de plus en plus croissantes. Le ma-

tériel d'enrôlement et de correction reste également un défi pour les autorités qui peinent à ouvrir d'autres centres afin de permettre à un grand nombre de la population de se faire enrôler ou de retirer leurs cartes nationales d'identité biométrique sécurisée. Les agents dédiés au travail ainsi que les tablettes d'enrôlement sont en nombre insuffisant donc très loin de satisfaire la demande. Ils ne peuvent dans le meilleur des cas enrôler par jour plus de 100 personnes, soit entre 10 à 13% des demandeurs.

Dans le même ordre d'idées, le Dr Sangho annonce que les statistiques ne sont pas disponibles, ni globalement en ce qui concerne le nombre de personnes ayant effectué des corrections, ni en ce qui concerne les données sur les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Sur le plan politique, les acteurs ne mènent pas suffisamment d'activités de sensibilisation et d'éducation de leurs militants en vue des élections à venir. Dans le district de Bamako et les régions de Sikasso et Tombouctou, le projet de constitution a été vulgarisé à travers des conférences-débats dans plusieurs écoles par le biais des académies d'enseignement. Dans l'ensemble, les leaders religieux et les autorités traditionnelles sont d'accord avec le projet de constitution, même s'il y avait des divergences de vue au départ, surtout en ce qui concerne la laïcité.

En ce qui concerne la question de la sécurité, il soutient que certaines régions sont confrontées à des poches d'insécurité et à la présence de groupes armés terroristes. Le 16 avril 2023, des individus armés non identifiés ont enlevé le greffier en chef du Tribunal de Diré (région de Tombouctou) devant son domicile. Le 17 avril 2023, le poste des Eaux et Forêts de Diangounté Camara (cercle de Diéma, région de Nioro) a été attaqué par des hommes armés non identifiés vers 20h40, en brûlant des documents et une moto. Le 26 avril 2023, un engin explosif, fabriqué à l'aide d'une bouteille de gaz butane, a été découvert et détruit par les agents de sécurité au poste de péage de Diéma.

Attaché à un retour rapide à l'ordre constitutionnel, le Dr Ibrahim Sangho affirme que l'installation des coordinations de l'AIGE n'est effective dans aucune des localités observées. Les lenteurs observées dans le processus de mise en place sont toujours liées aux désaccords entre l'administration, les partis poli-



tiques et la société civile en raison des modalités de désignation des membres. Après cette étape, la question de l'installation, du siège des coordinations et de la formation des membres apparaît comme les prochains défis à relever avant le référendum du 18 juin 2023. "Avec le référendum dont les scrutins sont prévus les 11 et 18 juin 2023, environ 8 millions d'électeurs doivent disposer de leurs cartes nationales d'identité biométriques sécurisées pour voter. Ceci constitue un défi énorme pour les autorités de la transition", a-t-il déploré.

Le projet de Constitution est timidement vulgarisé sur l'ensemble du territoire national, selon le chef de mission de la MODELE Mali, Dr Ibrahim Sangho. Il a brièvement décrit la situation sur l'ensemble du territoire.

Les recommandations formulées par la MODELE Mali pour améliorer la situation sont les suivantes :

- Renforcer la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national
- Renforcer le dialogue politique pour inclure toutes les forces vives pour une transition inclusive, apaisée et réussie
- Multiplier les équipes fixes et mobiles de distribution des cartes nationales d'identité biométrique sécurisée et pérenniser le dispositif de mise à jour des données pour la carte nationale d'identité biométrique sécurisée

- Vulgariser largement le contenu du projet de Constitution dans toutes les langues nationales ainsi que dans la langue des signes pour les personnes sourdes

- Mettre en place dans les meilleurs délais le processus d'accréditation des observateurs tel que prévu à l'article 39 de la Loi électorale

- Préciser l'étendue des attributions des observateurs en mentionnant leur présence à toutes les étapes du processus électoral, y compris aux différents niveaux de centralisation des résultats provisoires et définitifs

- Accélérer le processus d'installation et d'opérationnalisation de ses coordinations dans les régions, cercles, communes, ambassades et consulats, conformément aux articles 22, 23 et 24 (nouveau) de la Loi électorale en vigueur

- Superviser les opérations d'impression et de remise des cartes nationales d'identité biométrique sécurisée devant servir de cartes d'électeurs

- Demander la publication d'un calendrier électoral réaliste pour le retour à l'ordre constitutionnel et la mise en œuvre d'une stratégie d'éducation civique afin d'informer et de mobiliser les citoyens autour du Référendum constitutionnel.

■ Ibrahim Sanogo

## Interdiction de la chicha : La chasse aux lieux clandestins se poursuit



**C**ela fait désormais 3 mois depuis l'arrêt ministériel interdisant la vente et la consommation de la chicha sur toute l'étendue du territoire malien. Un délai de grâce a été accordé pour ce faire nonobstant l'épuisement duquel des chicha-clubs continuent d'offrir leurs services en toute clandestinité et des consommateurs à se retrancher dans les maisons pour se servir au lieu de s'exhiber dans la rue.

Depuis la date butoir d'interdiction, l'Office central de lutte contre les stupéfiants (OCS) du District de Bamako, dans le cadre de sa mission, a effectué plusieurs fois des descentes dans des maquis, des bars à chicha, des boîtes de nuit. La dernière en date remonte à la nuit du 29 au 30 avril et du 30 avril au 01 mai entre 23h et 03h du matin, en Commune VI où son intervention est

soldée par l'interpellation de 12 personnes et la saisie de 30 appareils.

COD un consommateur interrogé par nos soins dans la foulée, déclare continuer à fumer la chicha mais dans sa chambre et confie que la mesure n'a réduit la consommation de la chicha que dans les rues de la capitale. «Maintenant, nous sommes obligés de nous cacher dans nos chambres pour fumer. J'y suis obligé car je ne veux pas avoir des problèmes avec les forces de l'ordre, qui s'ils vous attrapent vous infligent la sanction de payer une forte amende contre votre liberté» a-t-il expliqué.

Drissa M suggère quant à lui à l'OCS de prendre aussi des mesures contre les nids de drogue au lieu de se focaliser sur les seuls consommateurs de chicha. «Nous avons failli à notre mission sinon la gandia (chanvre in-

dienne, ndlr) est fumée partout au vu et au su de tous. Je demande aussi à l'OCS de mener les mêmes opérations de décente à Bagadadji et Médina-coura si c'est réellement la lutte contre les stupéfiants», ironise-t-il. Quant à MK, il confie sans ambages être passé dans la clandestinité après l'arrêté alors que le marché du narguilé était florissant. «Je me fais discret dans la vente du narguilé qui continue, histoire de ne pas me faire prendre par la police » a-t-il expliqué ajoutant que décision a certes réduit la consommation dans les rues, mais elle a favorisé le marché d'un nouveau type de stupéfiant.

Aly Poudiougou  
Source : Le Témoin

# On évite la troisième guerre mondiale grâce à ce trait de caractère de poutine : Selon un colonel US

Vladimir Poutine ne cède pas aux émotions face aux actions irréfléchies de l'Ouest, c'est ce qui empêche le déclenchement de la Troisième Guerre mondiale, indique Douglas Macgregor, ex-conseiller du chef du Pentagone. Et ce alors que le conflit en Ukraine est tout à fait "fabriqué" par l'Occident qui cherche depuis des années à affaiblir la Russie.

La réaction raisonnable du Président russe aux démarches irrationnelles des États-Unis et leurs alliés permet d'éviter, a déclaré le colonel Douglas Macgregor, ancien conseiller du Secrétaire d'État à la Défense sous la présidence de Donald Trump. "Nous devons être reconnaissants de ce que M.Poutine fait preuve de retenue. Ce n'est pas quelqu'un qui cède aux émotions, Dieu merci. Mais ici [à Washington, ndlr] on est gouverné par beaucoup d'émotion et ça m'inquiète", a-

t-il estimé lors d'un entretien à la chaîne YouTube London Real.

Il a rappelé que la Russie avait lancé son pour protéger son propre territoire, avec des objectifs concrets excluant toute crise mondiale. Moscou n'a jamais eu l'intention d'utiliser une arme nucléaire en premier, seulement en riposte, ce qui est d'ailleurs entériné dans sa doctrine.

En revanche, à Washington, on entend souvent des propositions "stupides". Par exemple, ef-

fectuer "une petite frappe nucléaire" avec une arme tactique, souligne Douglas Macgregor.

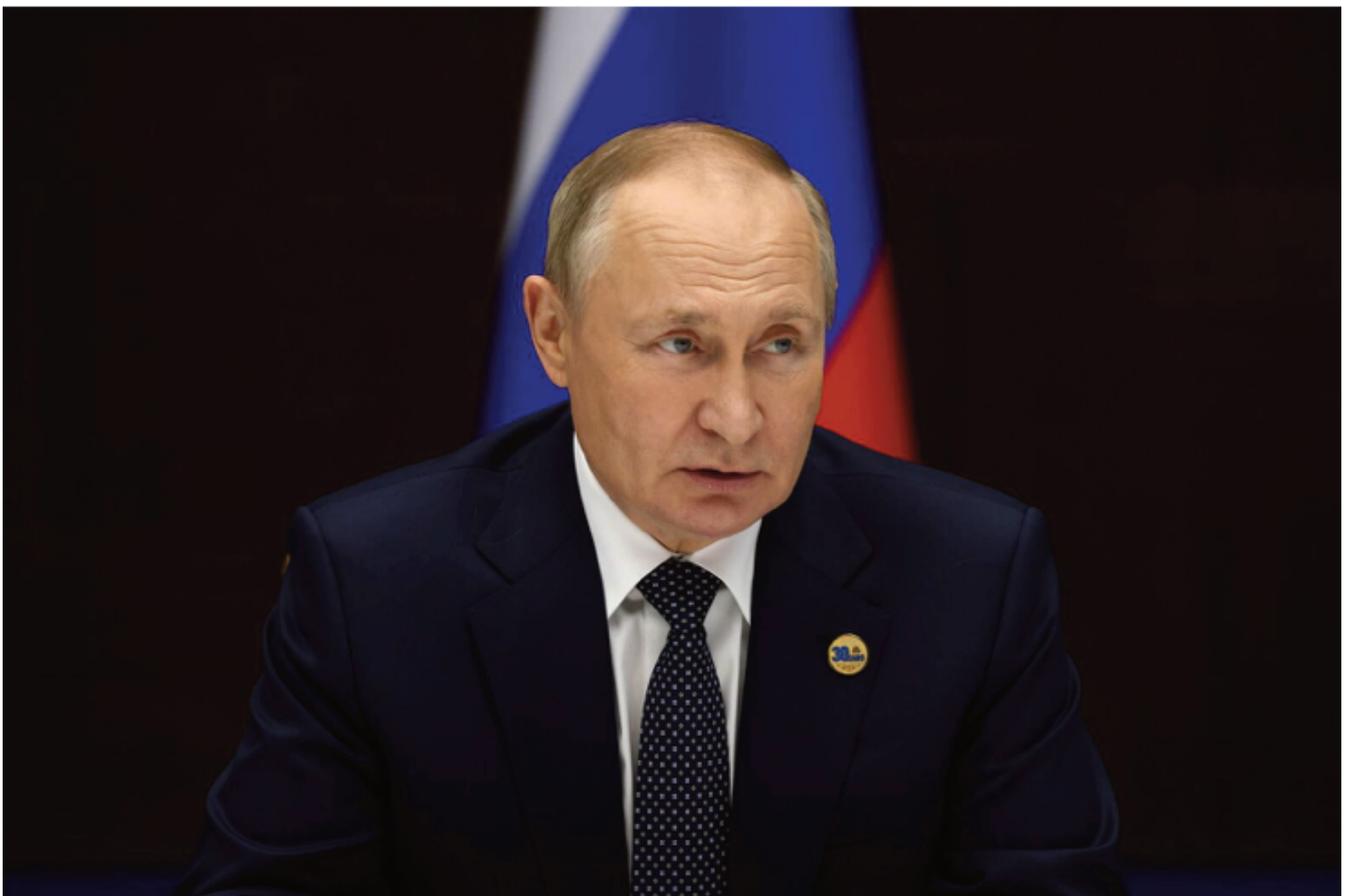
## UNE CRISE "FABRIQUÉE"

La situation actuelle en Ukraine est d'origine artificielle, poursuit-il. Elle vient du travail imaginé, mené par les États-Unis depuis au moins les 20 dernières années, justement pour affaiblir et saborder la Russie "par tous les moyens possibles".

En plus de cela, l'Occident ment systématiquement au sujet de la Russie et de l'Ukraine, "depuis des mois voire des années", ce qui s'inscrit dans sa stratégie antirusse. De ce fait, l'ex-militaire qualifie l'Occident d'"empire du mensonge".

Plus tôt, Douglas Macgregor avait estimé que , l'Ukraine s'effondrerait et, avec elle, l'Otan. Il avait également indiqué dans une interview que, contrairement aux analyses de Washington, ce conflit n'avait pas affaibli la Russie, mais au contraire l'Otan.

Source : <https://fr.sputniknews.africa/>



# États-Unis : Donald trump inculpé d'agression sexuelle

L'ancien président américain Donald Trump reconnu responsable d'agression sexuelle à l'issue d'un verdict historique

Le magnat de l'immobilier, favori des primaires républicaines pour 2024, devra verser 5 millions de dollars à sa victime, l'ancienne chroniqueuse de presse E. Jean Carroll. « Ce verdict est une honte », a-t-il réagi. Ses avocats ont annoncé qu'ils feraient appel. Moins de trois heures de délibérations ont suffi pour parvenir à une unanimité historique entre jurés, mardi 9 mai, à New York : un ancien président, Donald Trump, a été reconnu responsable au civil d'une agression sexuelle. Il est condamné à verser 5 millions de dollars (4,56 millions d'euros) à sa victime.

Le procès, étalé sur deux semaines, faisait suite à une plainte déposée par la chroniqueuse E. Jean Carroll, qui accusait Donald Trump de l'avoir violée il y a plus de vingt-cinq ans dans une cabine d'essayage d'un grand magasin de la ville.

Les neuf jurés devaient se prononcer sur dix questions. La seule à laquelle ils ont répondu par la négative concerne le viol. Non, ont-ils estimé, Donald Trump n'a pas violé E. Jean Carroll, ce qui suppose une pénétration. Mais sur tous les autres points, la victime a été confortée et reconnue dans son récit. Oui, elle a subi une agression sexuelle. Oui, M. Trump l'a touchée de force, l'a blessée, méprisant ses droits en toute conscience. Oui, enfin, Donald Trump s'est rendu coupable de diffamation en 2019, portant atteinte à la réputation et à l'honneur de E. Jean Carroll, en sachant qu'il travestissait les faits. « Je ne connais pas cette femme, je ne sais pas qui elle est », répétait le favori des primaires républicaines, en octobre 2022, sur son réseau social Truth Social. « Et même si je ne suis pas censé le dire, je le dis ! Cette femme n'est pas mon type »,

ajoutait-il.

« Aujourd'hui, le monde connaît enfin la vérité, a écrit E. Jean Carroll dans un communiqué. Cette victoire n'est pas seulement la mienne, mais celle de chaque femme qui a souffert parce qu'elle n'était pas crue. »

Une fois la décision annoncée, mardi, la réaction de Donald Trump n'a pas tardé. « Je n'ai absolument aucune idée de qui est cette femme, a-t-il écrit en lettres capitales sur Truth Social. Ce verdict est une honte, une poursuite de la plus grande chasse aux sorcières de tous les temps ! »

**« Il ne peut avoir de procès équitable à New York »**

Ses avocats ont annoncé qu'ils feraient appel. Tout serait de la faute des jurés, estiment-ils, trop biaisés dans une ville acquise aux démocrates. M. Trump « est ferme dans sa conviction, partagée par beaucoup de gens, qu'il ne peut avoir de procès équitable à New York », a réagi Me Joe Tacopina. Au cours de sa plaidoirie finale, lundi, l'avocat avait souligné que « les gens ont des sentiments très forts au sujet de Donald Trump, c'est évident. Il y a un temps





et un lieu secret pour cela : cela s'appelle les urnes lors d'une élection ». Mais Joe Tacopina, malgré ses efforts pour identifier des contradictions dans le récit de la victime ou instiller le doute sur ses motivations, n'est pas parvenu à ses fins.

Agée aujourd'hui de 79 ans, E. Jean Carroll a obtenu une victoire spectaculaire devant la justice civile, qui ne reconnaît pas la prescription des faits, contrairement au droit pénal. La victime s'était confiée à deux amies, à la suite de l'agression qu'elle situait vers la fin de 1995 ou le début de 1996, avant de se murer dans le silence pendant plus de vingt ans. E. Jean Carroll avait croisé le magnat de l'immobilier devant le magasin de luxe Bergdorf Goodman, sur la Ve Avenue, non loin de la Trump Tower. La conversation fut d'abord badine entre l'entrepreneur et la chroniqueuse, qui tenait la rubrique courrier dans le magazine Elle. Donald Trump lui avait demandé de l'aide pour acheter un cadeau vestimentaire destiné à une autre femme. E. Jean Carroll était entrée dans une cabine d'essayage. Selon elle, M. Trump aurait plaquée contre le mur de tout son poids avant de l'agresser, de la pénétrer avec ses doigts puis son pénis.

Le candidat aux primaires républicaines a refusé de se rendre au procès, une présence qui n'est pas obligatoire au civil. « Donald Trump n'a pas d'histoire à raconter, autre que de dire qu'il s'agit d'un mensonge », avait résumé son avocat Joe Tacopina. Cette ligne de défense, très friable, consistant à nier toute interaction avec la plaignante n'a guère convaincu les jurés.

### Potentiel toxique

Le juge Lewis Kaplan avait une recommandation finale à leur adresse, mardi. « Je vous conseille de ne pas vous identifier. Pas maintenant, et pas pendant longtemps. » Des propos qui donnent une idée de la pression qui pèse sur les jurés, sur les magistrats et sur les enquêteurs impliqués dans les nombreuses enquêtes judiciaires visant Donald Trump.

Après son inculpation, début avril, à New York, pour avoir falsifié les documents comptables de son groupe dans l'affaire de sa relation sexuelle avec l'ex-star du porno Stormy Daniels, l'ancien président risque d'autres mises en cause dans des affaires d'une gravité bien

supérieure à cette dernière.

Le procureur spécial Jack Smith a la charge de deux investigations fédérales, sur l'assaut du 6 janvier 2021 contre le Capitole et sur la dissimulation par M. Trump de centaines de documents classifiés après son départ de la Maison Blanche. En Géorgie, on devrait connaître au cours de l'été les probables inculpations dans l'enquête sur les pressions exercées fin 2020 sur les officiels de l'Etat pour altérer le résultat de l'élection présidentielle.

La plupart des commentateurs estiment que toute décision judiciaire contre Donald Trump le renforce auprès de la base républicaine. Pour l'heure, l'ex-président écrase les sondages avant les primaires, avec plus de 25 points d'avance sur le suivant, Ron DeSantis. Mais le gouverneur de Floride ne s'est pas encore déclaré. En outre, l'accumulation des déboires judiciaires pourrait rappeler tout le potentiel toxique de Donald Trump à des électeurs hésitants. Mercredi soir, le candidat sera l'invité d'une réunion publique organisée par la chaîne CNN. Une première depuis sept ans.

Le monde

# Le sixième Conseil National Extraordinaire de la FMBB : La FMBB se dote d'outils de protection contre les abus sexuels

Le mercredi 10 mai 2023, la Fédération Malienne de Basketball (FMBB) a tenu son sixième Conseil National Extraordinaire à l'hôtel Millenium de Bamako. Les délégués venus des régions ont examiné le document de politique de sauvegarde, la charte éthique de la Fédération Malienne de Basketball, les règlements généraux de la FMBB, les statuts types des fédérations nationales et la fiche d'auto-déclaration de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PEAS) de la FMBB.

Le représentant du Comité National Olympique et Sportif du Mali, Tidiane Niambélé, a souligné l'importance du basketball pour le CNSOM et a remercié la FMBB pour les trophées qu'elle a remportés et les défis qu'elle s'est fixés.

Le président de la Fédération Malienne de Basketball, Maître Jean Claude Sidibé, a souligné que le sixième Conseil Extraordinaire de la FMBB est la concrétisation d'un engagement pris par le bureau fédéral après son élection. Il a également précisé que la mise en place

d'un dispositif de protection des acteurs du basketball contre les abus et le harcèlement ne serait pas possible sans l'accompagnement technique et financier de l'ONG Terre des Hommes.

Le président de la FMBB a également remercié le ministre des sports, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne pour ses efforts dans un contexte difficile. Il a rappelé que ce sixième Conseil National Extraordinaire de la FMBB se tient seulement quatre mois après l'élection du bureau fédéral qui s'est engagé dans un processus de rassemblement de la grande famille du basket, de formation des cadres administratifs et techniques de la fédération, d'établissement de partenariats porteurs. Le bureau fédéral a également initié une série de formations à l'intention des arbitres pour leur mise à niveau sous la conduite de l'expert FIBA, ainsi que la formation FIBA, pour les arbitres, programmée pour juin 2023. Ensuite, la formation des entraîneurs et des cadres administratifs suivra.

Le président de la FMBB a signalé que le Mali

est engagé, au plan international, sur plusieurs fronts, notamment la CHAN Angola, l'Afro basket U16 filles et garçons en Tunisie, l'Afro basket Séniors dames au Rwanda, la coupe du monde U19 Filles à Madrid et le préolympique senior homme au Nigéria, le championnat africain à 3x3.

Le représentant du ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Construction Citoyenne, Alou Boubou Diallo, a félicité le nouveau bureau fédéral pour son élection brillante et a renouvelé l'engagement du département envers tous les efforts déjà déployés par le nouveau bureau. "Nous espérons qu'avec vous et le nouveau bureau, nous écrivons encore de belles pages. Au nom du ministre Mossa AG Attaher, j'exprime l'engagement du département à accompagner la Fédération Malienne de Basketball pour remporter plus de trophées pour le pays", a-t-il conclu.

■ Maffenin Diarra





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Les complications dans votre activité s'enchaîneront les unes après les autres. Elles vous demanderont une attention qui vous empêchera de mener vos tâches en heure et en temps. Vous parviendrez à les terminer de justesse, grâce à vos talents.

Toutes vos affaires d'argent devront être à jour, claires et sous contrôle. Il ne sera donc pas question de négliger vos factures, ni de laisser filer vos euros à l'aveuglette, mais plutôt de recadrer certaines de vos dépenses et de faire les bons choix.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Une envie de changement vous taraude, mais vous ne saurez pas par quoi commencer. Avant de vous précipiter, prenez le temps de réfléchir à ce que vous voulez. Il y a certaines pistes professionnelles que vous n'avez pas explorées. Pluton pourrait vous faire la surprise d'une rentrée d'argent inattendue. Par exemple un trop-perçu, un remboursement sur lequel vous ne comptez pas ou une aide à laquelle vous avez droit. Dans tous les cas, cette rentrée d'argent tombe à point nommé !



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez amorcer une nouvelle façon de travailler. Du changement flotte dans l'air à la fois dans vos tâches et dans l'organisation. Celle-ci fait défaut et vous en êtes pénalisé. Une recherche d'emploi peut s'amorcer et prendre beaucoup de temps.

Le climat financier est mitigé. Vous disposez de moyens stables, mais insuffisants parce que vous avez en ce moment de nombreuses charges. Le salaire ne vous apporte pas assez. Un désir de gagner plus se fait sentir et la patience est recommandée.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Toute activité vous demandera une forte dose d'énergie. Vous la fournirez parce qu'il le faudra bien, mais vous traînerez des pieds en fin de journée. Vous ne saurez pas si ces félicitations sur votre travail seront sincères ou calculées pour vous encourager.

Vous devrez impérativement vous connecter à votre compte afin d'effectuer un virement. Vous ne pourrez y accéder, car le site sera en maintenance. Vous craignez un découvert, car vous aurez des frais et il vous sera impossible de les reporter.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous aimez travailler avec des collègues, car des sentiments amicaux ont pu arriver récemment. Si vous coopérez, pensez à écouter les propositions qui arrivent. Votre implication et conscience professionnelle pourraient faire de l'ombre à des collaborateurs.

La prudence est conseillée pour éviter de dépenser dans des frais inutiles. Vous êtes sujet à des coups de coeur et à des moments où l'impulsivité peut vous faire craquer sur des articles qui reviennent cher. Prenez le temps de réfléchir à vos priorités.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

La communication est favorisée et vous aidera à tisser des liens professionnels intéressants. Si vous cherchez un emploi, votre réseau vous aidera prochainement à décrocher un entretien. En poste, vous aurez oui-dire d'une place qui pourrait bien vous intéresser.

Sécurisé par un coup d'oeil sur vos comptes bancaires, vous aurez le champ libre pour penser au mois prochain. Qu'il s'agisse des vacances ou d'une grosse dépense, vous ne perdez pas de temps pour budgétiser tout ça dès à présent.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

L'activité actuelle vous fatigue. On vous demande beaucoup et vous devez fournir des résultats efficaces sous un délai assez court. Il ne faut pas vous décourager, car pour le moment, vous multipliez les efforts et la satisfaction n'est pas au rendez-vous.

Les dépenses continuent d'être importantes, car vous traversez un moment où les factures se suivent. Il ne vous reste guère de trésorerie après les prélèvements obligatoires. Il est essentiel de lâcher prise sur la situation qui est simplement passagère.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'arriverez pas à aborder vos occupations avec sérénité. Il y aura quelque chose qui clochera. Vous aurez besoin de faire vos preuves, mais vous vous fatiguerez à la tâche. Ne vous comparez pas aux autres. Vos qualités parleront d'elles-mêmes.

On vous demandera de l'argent d'un côté, on refusera de vous en octroyer de l'autre. Vous serez pris dans un étau, constamment acculé pour préserver votre équilibre financier. Un bonus aujourd'hui pourrait cacher des frais plus importants demain.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Le trigone Mars/Jupiter annonce un déplacement, voire une mutation. Quelque chose de souhaité, donc pas de contrariétés à prévoir. Toutefois, assurez-vous que tout ce dont vous avez discuté sera bien respecté. À noter noir sur blanc ! Vous gérez de mieux en mieux ! Vos charges de fonctionnement s'allègent, vous parvenez à réduire les coûts de certains postes, ce qui vous dégage une petite épargne pour les vacances ou pour les plaisirs que vous aimez vous accorder tout au long de l'année.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

N'attendez pas que les choses arrivent toutes seules. Si vous voulez que les lignes bougent, agissez sans attendre. Faites savoir haut et clair ce que vous voulez et n'hésitez pas à négocier rudement pour obtenir la promotion espérée.

Vous n'aurez pas beaucoup de temps à consacrer à vos finances aujourd'hui, ni même l'envie. Vous préférez laisser vos comptes de côté pour vous amuser, vous détendre ou plancher sur un projet professionnel qui vous tient à coeur.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Ce n'est pas facile pour vous de supporter le stress actuel. Votre nature entreprenante entraîne vos collaborateurs vers de l'optimisme. Votre engouement séduit et apporte une bonne ambiance malgré votre autorité qui commence à irriter les forts égos.

La prudence est conseillée pour ne pas faire d'erreurs. Vous donnez le meilleur de vous et cette générosité finit par déséquilibrer votre budget. Les dépenses sont éparpillées, mais nombreuses et occasionnent une impossibilité de faire de solides économies.



## Poisson (19 février - 21 mars)

La rétrogradation de Saturne vous laissera le temps de souffler. Ce climat tendu ne vous empêchera pas de donner un coup de collier. Au contraire, l'absence de pression vous incitera à accélérer la cadence ou le développement de votre activité.

Sous vos airs de ne pas y toucher, vous serez dur en affaire et il sera difficile pour ne pas dire impossible de vous rouler dans la farine. En parlant de blé, ce que vous aurez semé en termes de placement ou d'économie vous assurera de bonnes récoltes.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 **Malikilé**



**Kamena lève le voile!**

Les ministres Diop et Diarra...  
Région: Les nouvelles réglementations...

1274 **Malikilé**



**Les enfants de Badalabougou servis**

La ministre de la Santé...  
Le ministre de l'Éducation...

1275 **Malikilé**



**Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA**

Des représentants...  
Situation sécuritaire...  
Le ministre de l'Éducation...

1276 **Malikilé**



**La grosse arnaque!**

Conseil d'Administration...  
Présentation de deux enseignants...

1277 **Malikilé**



**242 filles et femmes installées**

Le ministre de l'Éducation...  
Le ministre de la Santé...

1278 **Malikilé**



**De quoi ont peur les pays de la zone franc?**

Le ministre de l'Éducation...  
Le ministre de la Santé...

1279 **Malikilé**



**Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM**

Le ministre de l'Éducation...  
Le ministre de la Santé...

1280 **Malikilé**



**Les travaux débutent aujourd'hui!**

Le ministre de l'Éducation...  
Le ministre de la Santé...

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23